

Kazek Kęsik

Déterminants et prédication

Cet article a pour but de jeter un peu de lumière sur certains problèmes liés avec l'article indéfini "des". Si nous avons une phrase comme /1/, avec "des" non-générique

/1/ Des enfants sont venus,

il est impossible d'attacher "ne...pas" à son verbe.

/2* Des enfants ne sont pas venus,

De même, il est difficile d'ajouter à /1/ certains verbes modaux, quand ils concernent explicitement le verbe, et non pas la phrase entière. Ainsi, on ne pourra pas dire

/3* Des enfants peuvent venir: ils ne sont plus malades,

/4* Des enfants peuvent venir: ils ne nous gêneront plus,

C'est que, dans /3/ et /4/, "pouvoir" signifie "être en mesure de" et "avoir la permission de", respectivement, et porte sur le verbe alors que dans /5/

/5/ Ne me regrettez pas comme ça: des enfants peuvent venir

le modal signifie à peu près "il est possible que" et porte sur la phrase entière. De même, il serait difficile de dire /6/

/6* Des enfants devaient venir: ils n'étaient pas d'autre issue,

où le modal "devoir" signifie "être obligé de" et concerne explicitement le verbe, alors que /7/ est parfaitement acceptable:

/7/ S'il a laissé sa porte ouverte, c'est que des enfants devaient venir

du fait que "devoir" signifie "il est probable que" et porte sur la phrase entière /Des enfants venir/.

Ce qui est étonnant, c'est que le verbe "pouvoir" présente les mêmes restrictions sur l'emploi des modaux cités. En effet, /8/ et /9/ ne sont possibles que si les modaux signifient "il est

possible que" et "Il est probable que", respectivement:

/8/ Il peut pleuvoir,

/9/ Il doit pleuvoir,

Dans le cas de l'autre signification proposée, il est impossible même de construire des exemples grammaticaux.

Précédé de "des" non-général, le substantif en position sujet ne peut pas être suivi d'un prédicat complexe¹. En effet, s'il est possible de dire /10/

/10/ Jean est venu parce qu'il s'ennuie,
avec le prédicat complexe "être venu parce qu'on s'ennuie", on dirait difficilement /11/

/11/ Des enfants sont venus parce qu'ils s'ennuient,

Employés devant un substantif en position sujet, les autres déterminants et quantificateurs n'entraînent pas les restrictions imposées par la présence de "des". On pourra dire /12/

/12/ Quelques

- Certains
 - Beaucoup d'
 - Dix
 - Mes
 - Ces
 - Les
- enfants ne sont pas venus

Ils accepteront facilement de voir le verbe précédé par des modes qui ne porteront que sur lui:

/13/ Quelques

- Certains
 - Beaucoup d'
 - Dix
 - Mes
 - Ces
 - Les
- enfants devaient venir: ils n'avaient pas d'autre issue

/14/ Quelques

- Certains
 - Beaucoup d'
 - Dix
 - Mes
 - Ces
 - Les
- enfants peuvent venir: ils ne sont plus malades
leurs mères sont d'accord

Le substantif peut être suivi d'un prédicat complexe:

/15/ Certains

- Quelques
 - Beaucoup d'
 - Dix
 - Mes
 - Ces
 - Les
- enfants sont venus parce qu'ils s'ennuyaient

Dans les phrases de /12/ avec "quelques", "certains", "beaucoup de" et "dix" nous avons une négation de prédicat². On pourrait, grossièrement, représenter leur structure comme suit:

/1/ Quelques

- Certains
 - Beaucoup d'
 - Dix
- enfants (NEG venir)

Les autres phrases de /12/ peuvent aussi être interprétées comme contenant une négation de prédicat:

/II/ Mes

- Ces
 - Les
- enfants (NEG venir)

bien qu'il soit aussi possible d'y voir une négation de phrase³:

/III/ Mes

- NEG Ces
 - Les
- enfants venir

La différence étant d'ailleurs minime, comme le dirait Jackendoff⁴ Du fait que les phrases de /12/ ont des négations de prédicat nous pouvons conclure à ce que le verbe y est prédicat, ce qui est banal. La même conclusion peut être tirée du fait que dans /13/ et /14/ le verbe est accompagné de modes qui ne portent que sur lui. De même, du fait que, dans /15/, "venir" fait partie du prédicat complexe, on peut conclure à ce que ce verbe est lui-même prédicat, ce qui est toujours banal. Enfin, les déterminants et quantificateurs de /12/ entrent facilement dans une phrase nominale:

/16/ Quelques

- certains
 - Beaucoup d'
 - Dix
 - Mes
 - Les
- enfants sont bégas

Les phénomènes qu'on observe dans le cas de "des" non-généralisé, à savoir l'impossibilité d'avoir négation de prédicat, l'exclusion de modes portant sur la phrase entière, enfin l'impossibilité de faire entrer "des enfants" dans une phrase nominale

/17/ *Des enfants sont sages, nous mentons : la conclusion que /1/ ne peut pas être tirée en sujet et prédicat, qu'il constitue un tout, de même qu'une phrase impersonnelle de type "Il pleut" ou "Il vient des enfants". Il est possible d'objecter que ces phrases peuvent voir ajouter "ne...pas" à leurs verbes :

/18/ Il ne pleut pas,

/19/ Il ne vient pas d'enfants;

Cependant, dans /18/ et /19/, nous n'avons que des négations de phrase, et à ce type de négation /1/ ne réagit pas. On peut avoir /20/, qui équivaudra à /1/ plus négation de phrase :

/20/ Personne n'est venu,

ou Rien n'est arrivé.

Enfin, une dernière preuve que /1/ ne contient pas de prédicat, c'est que la construction d'une question spécifique qui porterait sur le prédicat est impossible, de même que dans une phrase impersonnelle :

/1/ Des enfants sont venus, /1/ est venu des enfants/ mais non

/21/ *Qu'est-ce que des enfants ont fait?

alors qu'il est possible de poser une question générale :

/22/ Qu'arrive-t-il? Que se passe-t-il?

Les phrases comme /1/ peuvent avoir non seulement des verbes intransitifs, mais aussi des verbes transitifs, par opposition aux phrases impersonnelles et aux présentatifs /1/ est, il y a/, dont un chercheur imprudent pourrait les rapprocher hâtivement. Voici un exemple :

/23/ A ce moment, des eutres ont éclaboussé des passants,

"Des autos ont éclaboussé des passants" est indécomposable, ainsi que "Des enfants sont venus". Le verbe intransitif, de même que le transitif, doit satisfaire à une condition, à savoir il doit être compatible avec l'expression de la momentanéité. On ne peut dire /24/ qu'avec une altération importante du sens habituel de "aimer" /24/ ? A ce moment, des femmes ont aimé Jean, /25/ est franchement impossible :

/25/ * A ce moment, des femmes ont détesté Jean,

Si maintenant, on admet, comme nombre de linguistes, que toute proposition contenant une forme personnelle doit pouvoir être décomposée en sujet et prédicat, on est assez perplexe. Ni la grammaire traditionnelle ni la théorie standard de la Grammaire générale ne peuvent donner de solution ici. On pourrait trouver une solution dans les travaux des théoriciens polonais de syntaxe sémanctique, de S. Karolak surtout⁵. Les phrases /1/ et /23/ pourraient être interprétées comme contenant des prédicats sémanctiques, resp. "Des enfants sont venus" et "Des autos ont éclaboussé des passants", qui seraient pour arguments /sujets sémanctiques/ des expressions anaphoriques /à ce moment/, ou déictiques /ici/, explicites, comme dans /23/, ou sous-entendues, comme dans /1/ ou une phrase impersonnelle "météorologique" /1/ pleut-Il pleut ici/.

Conclusion

Les phrases contenant un substantif en position sujet précédé de "des" non-généralisé ne peuvent pas être décomposées en sujet et prédicat, si l'on entend ces termes à la façon des partisans de la théorie standard de la Grammaire générale. Ni la négation, ni les verbes modaux "pouvoir" et "devoir" ne peuvent concerner seulement le verbe. Le verbe de /1/ ne peut pas faire partie d'un prédicat complexe ni commuter avec un prédicat nominal. Ces phrases sont donc à indécomposables du point de vue d'une syntaxe non-sémanctique. Du point de vue d'une syntaxe sémanctique, ces phrases peuvent être traitées comme des prédicats sémanctiques, dont les arguments seraient des expressions anaphoriques, déictiques ou tout simplement référentielles, explicites, ou sous-entendues.

NOTES

1/ Le prédicat complexe de /10/ est constitué de deux prédicats élémentaires: "venir" et "s'ennuyer", liés par l'opérateur "parce que" /voir O. Ducrot, Dire et ne pas dire, Hermann 1972, p. 127/. Aucun opérateur syntaxique ne pourra agir à l'intérieur de ce prédicat complexe, qui constitue un bloc. Ainsi dire "Seul Jean est venu parce qu'il s'ennuyait" ce n'est pas dire [(Seul Jean est venu) (parce qu'il s'ennuyait)], mais dire [Seul Jean (est venu) parce qu'il s'ennuyait]]. De même, dire "Jean n'est pas venu parce qu'il s'ennuyait" c'est dire [Jean NEG (est venu) parce qu'il s'ennuyait]].

2/ Pour la distinction négation de phrase/négation de prédicat,

voir p.ex. R. Jackendoff, An Interpretive theory of negation, Foundations of Language 5/1969, pp. 218-241. En Général, si nous avons la phrase "Beaucoup de mathématiciens sont venus", on pourra avoir comme négation de prédicat "Beaucoup de mathématiciens ne sont pas venus" et comme négation de phrase "Il n'y a pas eu beaucoup de mathématiciens à être venus", qu'on pourra représenter en Gros comme:

Beaucoup de mathématiciens (NEG venir)
et NEG (1) beaucoup de mathématiciens venir)
respectivement.

3/ Voir note 2.

4/ Dans l'article mentionné, Jackendoff le dit à propos d'une phrase où seul le complément d'objet serait quantifié. On peut le dire aussi à propos des phrases de II et de III. La différence ici est minime - Il donne à entendre qu'il existe des personnes à qui on pourrait attribuer le prédicat "venir" affirmatif, alors qu'on ne sera pas obligé de tirer un tel sous-entendu de III. Dans le cas de "tous les", la différence n'est plus minime, mais l'ambiguïté de la négation est toujours possible.
5/ Voir S. Karolak, Zasadnicze składowe ogólnej, PWN 1972

Streszczenie

Artykuł dotyczy znaczenia podzajnikiem "Des" o wartości specyficznej, umieszczonego przed rzeczownikiem w pozycji podmiotu, np. "Des enfants sont venus". W zdaniach tych niemożliwe jest zastosowanie de czasowniki "venir" negacji składowej, ani też zastosowanie czasowników modalnych odnoszących się wyjątkowo do czasownika, a nie do całego zdania, jak np. "móc" w znaczeniu: "być w stanie", a nie: "możliwe jest, że...". W zdaniach tych czasownik nie może koniutować z orzeczeniem nominalnym /żącznik + orzecznik/, nie może też wchodzić w skład orzeczeń złożonych, typu "przyszedł, bo się nudził". Ograniczenia te nie występują przy użyciu pozostałych determinatów i kwantyfikatorów. Z punktu widzenia tradycyjnej orzeczenia, zdania takie nie dają się więc rozłożyć na podmiot i orzeczenie. Z punktu widzenia składowej semantycznej, konstrukcje typu "Des + rzeczownik + czasownik" można traktować jako predykaty semantyczne, których argumentami byłyby wyrażenia wskazujące, zawarte w zdaniach lub domyślne.

Jerzy Adamko

Some Remarks on Tense and Aspect in Black English

A discussion of tense and aspect in Black English cannot be divorced from the background of Standard English which will serve as the basis of comparison between the two varieties. We shall therefore try first to summarize the status of tense and verbal aspect in Standard English.

On the problem of tense there seems to be little contention among linguists. Theoretical works recognize a two-way distinction of time relations in English: past and nonpast. On the formal plane the two are expressed by the -ed marker or root vowel change and by the verb base alone respectively.

Aspect involves a good deal more controversy. Some linguists raise the question whether aspect is an English grammatical category at all. Zandvoort 1962/. The contention arises because of different interpretations of the term aspect: a formal grammatical category or the type, the character, the mode of action. English has certainly no separate formal devices which would express aspect exclusively. This does not mean, though, that we should separate aspect from verbal forms altogether. Although some types of aspect like inception, iteration, termination or inchoation can be considered as part of the inherent meanings of some verbs (Friedrich 1974/, yet some other types are still marked with verbal forms. The problem should then perhaps be reversed: certain verbal forms in English express certain aspects.

Indeed, as we shall presently see, in their discussion of the English verb linguists distinguish aspects largely on the basis of verbal inflection. Thus, Barbara Strang writes: "Aspect is any of the several